

MM et adresse du destinataire.  
*Secrétariat Ligue du Centre de Football*  
 rue J.B. de Lamartine  
 à Chateauroux

(A remplir par l'Agent des Douanes)

Nature de l'objet : \_\_\_\_\_  
 Valeur déclarée : \_\_\_\_\_  
 Remboursement : \_\_\_\_\_  
 Poids : 1560

Timbre  
 Signature Agent

Vendôme, le 9 Décembre 1946

Monsieur le Secrétaire Général  
 de la Ligue du Centre de Football  
 50 Rue Lamartine  
CHATEAURoux

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous confirmer la réclamation faite par notre Club en ce qui concerne le terrain où s'est disputé le match U.S. Negent le Retrea/U.S. Vendôme, ce terrain n'étant pas conforme aux règlements.

Le stade habituel de Negent qui a été homologué, subit actuellement de grosses transformations et les dirigeants font disputer leurs matches dans un ancien champ de cœurs, mal nivelé, appartenant à l'autorité militaire et servant de pâture à des chevaux, l'absence de main courante sur ce terrain de secours a d'ailleurs permis à deux de ces bêtes aux de pénétrer sur la terrain de jeu au cours de la 2e mi-temps.

A l'appui de cette réclamation j'ai versé ce jour à votre compte chèque postal la somme de cent francs.

Veuillez agréer Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments très distingués.

Julien LELU  
 Route de Blois  
VENDÔME